

Environnement juridique et administratif des collectivités - Perfectionnement

Durée : 12 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Tous agents de la collectivité en poste depuis plusieurs années

Prérequis

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les notions et identifier les pratiques et les ressources
- Se prémunir contre les risques juridiques
- Comprendre le rôle de chacun
- Connaître les conséquences de chaque type d'acte
- Connaître ses responsabilités

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Le contexte juridique et administratif des collectivités : Actualité législative et réglementaire concernant les collectivités territoriales, Définition actes et outils : un marché public / subvention / délibération/ arrêté, ...
- Les délais, l'évolution et les règles juridiques relatives à l'annulation d'un acte : L'acte administratif dans le temps : entrée en vigueur et mesures de publicité, Le retrait, ...
- Les risques contentieux : Le contentieux administratifs et ses conséquences pour la collectivité, Le contentieux judiciaire et ses conséquences pour la collectivité, ...
- L'accès aux documents administratifs : Les actes administratifs communicables, Les risques liés à la communication, ...
- Les règles relatives à la déontologie des agents publics : La loi de 2016, Le conflit d'intérêts, ...
- Les responsabilités de chacun : Les différentes responsabilités de l'agent, Le partage des responsabilités avec l'élu, ...

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

